



## **RÈGLEMENT Tournoi U11**

### **Article 1 – Modalités du tournoi :**

Le Thouars Foot 79 organise le Dimanche 21 juin 2026 son tournoi U11 sur le complexe du Stade Philippe Morin. Chaque club ne pourra utiliser que 11 joueurs par match. Les joueurs doivent absolument être titulaires d'une licence FFF ou d'une licence de football affiliée à la fédération internationale de football (FIFA). Il est possible d'avoir une équipe mixte, ou une équipe 100% masculine et/ou 100% féminine.

Les clubs devront se présenter trente minutes avant le début du tournoi à la table de marque. Les chèques de caution vous seront rendus à ce moment-là.

### **Article 2 – Le règlement du jeu :**

Règlement U11 du district des Deux-Sèvres.

### **Article 3 – Durée des rencontres / Gestion :**

Durée des rencontres : 1x15 minutes.

La finale Ligue des champions se déroule en 2x9 minutes.

L'arbitrage du centre est assuré par des bénévoles du Thouars Foot 79. Chaque équipe participante désignera un arbitre assistant dont le nom sera communiqué à l'arbitre avant le match. Seuls les 2 remplaçants et deux éducateurs/dirigeants sont admis sur le côté du terrain (côté grand buts). Toutes autres personnes doivent être obligatoirement placées derrière la main courante.

Pour toutes les rencontres, le coup d'envoi est géré par la table de marque (sauf finales). Lorsque le temps de jeu est écoulé, la table de marque siffle pour indiquer la fin du temps réglementaire. L'arbitre, seul juge, peut alors siffler la fin du match à partir de ce moment, en laissant jouer un minimum de temps additionnel. Toute équipe non présente sur le terrain 2 minutes après le début des rencontres sera déclarée forfait, avec - 1 point et match perdu 3-0.

### **Article 4 – Phase de qualification :**

Les 24 équipes U11 sont réparties en 4 groupes de 6.

La répartition des points dans chaque groupe s'effectue de la manière suivante :

- 3 points pour une victoire
- 1 point pour un match nul
- 0 point pour une défaite.

En cas d'égalité entre deux équipes, les équipes sont départagées selon l'ordre suivant :

1. Différence de buts particulière
2. Différence de buts
3. Meilleure attaque
4. Série de 4 tirs au but.

## **Article 5 – Phase finale :**

Les 1er et 2e de chaque poule joueront les 1/4, 1/2 et finale Ligue des champions pour jouer les places de 1er à 8e au classement.

Les 3e et 4e de chaque poule joueront les 1/4, 1/2 et finale Europa League pour jouer les places de 9e à 16e au classement.

Les 5e et 6e de chaque poule joueront ensuite les 1/4, 1/2 et finale de la Conférence League pour jouer les places de 17e à 24e au classement.

Chaque équipe jouera 8 matchs dans la journée : 5 matchs de poules et 3 matchs de placement.

## **Article 6 – Le Challenge joueur :**

Le challenge des joueurs a pour objectif de récompenser le meilleur joueur du tournoi. À chaque rencontre, chaque éducateur devra désigner un joueur parmi l'équipe adverse comme étant le meilleur de son équipe en lui attribuant une étoile. Cette distinction pourra être attribuée en fonction de critères tels :

1. La performance technique
2. L'engagement sur le terrain
3. L'esprit d'équipe, et d'autres qualités observées pendant le match.

À la fin du tournoi, l'étoile de chaque match sera comptabilisée, et le joueur ayant accumulé le plus grand nombre d'étoiles sera désigné **meilleur joueur du tournoi**.

Ce système permet non seulement de valoriser les performances individuelles, mais aussi de maintenir une dynamique de compétition saine et motivante pour tous les participants.

## **Article 7 – Le Thouars Foot est le seul juge en cas de litige :**

Dans l'esprit du football d'animation, aucune réserve ne peut être posée et les arbitres ne sont pas munis de cartons. Concernant les éventuels troubles (comportementaux, jeu brutal, insultes, etc.), les arbitres peuvent être amenés à demander aux éducateurs et dirigeants des différentes équipes de sortir un joueur. Ce joueur sera remplacé pour le reste de la rencontre.

## **Article 8 – Les vestiaires :**

Les vestiaires seront ouverts et mis à disposition pour les douches et sanitaires, mais ne seront ni surveillés ni fermés. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d'accident pouvant se produire lors du week-end sur ou en dehors du complexe sportif.

Chaque équipe est censée avoir pris connaissance de ce règlement. En cas de non-respect de celui-ci, le comité d'organisation prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement du tournoi.